RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

COMPTES DE LIQUIDATION

Comptes certifiés conformes par le liquidateur le 31/12/2021



Bilan de liquidation

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

A2 INVEST

[redacted]

SIREN : 884.998.576

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR10884998576

MR CAPITAL ONE

SAS au capital de 1000 Euros - SIREN : 904360047

[redacted]

Sommaire

Bilan 3

Compte de résultat 6

Détails des comptes 9

Bilan détaillé — Actif 10

Bilan détaillé — Passif 11

Compte de résultat détaillé 12

Bilan

Bilan actif

		31/12/2021		
		Brut	Amort. Prov.	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel, ...			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)			
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie			
	DISPONIBILITÉS	940		940
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**940**		**940**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**940**		**940**

Bilan passif

		31/12/2021
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	-300
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**700**
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	TOTAL PROVISIONS (II)	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
	Emprunts et dettes financières diverses	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240
	Dettes fiscales et sociales	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
	TOTAL DETTES (III)	**240**
	Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**940**

Compte de résultat

Compte de résultat

		31/12/2021
		Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	
	Production vendue de biens	
	Production vendue de services	
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
	Autres produits	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	
	Variation des stocks de marchandises	
	Achats de matière première et autres approvisionnements	
	Variation des stocks	
	Autres achats et charges externes	300
	Impôts, taxes, et versements assimilés	
	Salaires et traitements	
	Charges sociales	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	
	Autres charges	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**300**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-300**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	De participations	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		

		31/12/2021
		Net
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-300**
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**300**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**-300**

Détails des comptes

Bilan détaillé — Actif

	31/12/2021
	Solde net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	
ACTIF CIRCULANT	
DISPONIBILITÉS	
DISPONIBILITÉS	940
5121001000 - CRÉDIT AGRICOLE - CREDIT AGRICOLE N°65081133233	940
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**940**
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)	
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**940**

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2021
	Solde net
CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	1 000
1013000000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	1 000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-300**
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**700**
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROVISIONS (II)	
DETTES	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	240
4010000000 - FOURNISSEURS	240
TOTAL DETTES (III)	**240**
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**940**

Compte de résultat détaillé

	31/12/2021
	Solde net
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	
CHARGES D'EXPLOITATION	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	300
6226000000 - HONORAIRES	240
6270000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	60
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**300**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-300**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-300**
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**300**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-300**

MR CAPITAL ONE

SAS au capital de 1000 Euros - SIREN : 904360047

11 RUE LINCOLN, 75008 PARIS 8

TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'État

A2 INVEST

Liasse fiscale 2021

Exercice comptable du 01/01/2021 au 31/12/2021

Document reçu par les services fiscaux le 12/02/2025 à 12:57

DGFiP N° 2033-A-SD **2024**

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : A2 INVEST - SIREN : 884998576 — Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois : 12 — Durée de l'exercice précédent : 6

Exercice N clos le : 31/12/2021

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	0	012	0	0
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	0	016	0	0
	Immobilisations corporelles	028	0	030	0	0
	Immobilisations financières (1)	040	0	042	0	0
	TOTAL I (5)	044	0	048	0	0
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	0	052	0	0
	Stocks marchandises	060	0	062	0	0
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	0	066	0	0
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	0	070	0	0
	Créances autres (3)	072	0	074	0	0
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0
	Disponibilités	084	940	086	0	940
	Charges constatées d'avance	092	0	094	0	0
	TOTAL II	096	940	098	0	940
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	940	112	0	940

PASSIF

					Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120	1 000
	Ecarts de réévaluation			124	0
	Réserve légale			126	0
	Réserves réglementées			130	0
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	0	132	0
	Report à nouveau			134	0
	Résultat de l'exercice			136	-300
	Subventions d'investissement			137	0
	Provisions réglementées			140	0
	TOTAL I			142	700
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**			154	0
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	0
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	240
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	0	172	0
	Comptes courants d'associés			173	0
	Autres dettes			175	0
	Produits constatés d'avance			174	0
	TOTAL III			176	240
	TOTAL GENERAL (I + II + III)			180	940

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	0	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	0
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD **2024**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2 INVEST - SIREN : 884998576								☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE								N clos le 31/12/2021
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209	0	210	0
Production vendue biens						215	0	214	0
Production vendue services						217	0	218	0
Production stockée								222	0
Production immobilisée								224	0
Subventions d'exploitation reçues								226	0
Autres produits								230	0
					Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	0
Variation de stock (marchandises)								236	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240	0
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	0	immobilier				0	242	300
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)					243	0	244	0
Rémunérations du personnel								250	0
Charges sociales								252	0
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255	0	254	0
Dotations aux provisions								256	0
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger					259	0	262	0
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles					260	0		
					Total des charges d'exploitation (II)			264	300
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-300
Produits financiers					**(III)**			280	0
Produits exceptionnels					**(IV)**			290	0
Charges financières					**(V)**			294	0
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				**(VI)**	347	0	300	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348	0		
Impôts sur les bénéfices					**(VII)**			306	0
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	-300
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312		314	300
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316	0		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318	0		
	Provisions non déductibles					322	0		
	Impôts et taxes non déductibles					324	0		
	Divers dt intérêts excédentaires	247	0	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	0	330	0	
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249	0	251	0	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	0	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	0	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	0
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986	0	Zone franche urbaine	987	0		342	0
	Reprise d'entreprise en difficulté	981	0	Jeune entreprise innovante	989	0			
	Zone restruct. défense	127	0	Zone revitalisation rurales	138	0			
	Bassins d'emploi à redynamiser	991	0	Investissements et souscriptions outre-mer	344	0			
	ZFANG 44 quaterdecies	345	0	Zone de développement prioritaire	993	0			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992	0						
	Créance report en arrière du déficit					346	0	350	0
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655	0		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643	0		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645	0		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647	0		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648	0		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641	0		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990	0		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649	0		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	300
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356	0		
Déficits antérieurs reportables		0						360	0
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	300

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : A2 INVEST - SIREN : 884998576 — **Néant** [X]

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456		
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers	540		542		544		546	
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL			596	585	597	599

DGFiP N° 2033-D-SD **2024**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : A2 INVEST - SIREN : 884998576 — **Néant** ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres immobilisations incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Installations générales agencements aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	0
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter 780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	0
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	0
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	0
Déficits imputés	983	0
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	300
Total des déficits restant à reporter	870	300

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	0	380	0

N° du centre de gestion agréé	388	0
Montant de la TVA collectée	374	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	0
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	0

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : A2 INVEST - SIREN : 884998576			**Néant** X
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

DGFiP N° 2033-F-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A2 INVEST - SIREN : 884998576 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	**901**		**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**902**	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	**903**	1	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**904**	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Mr Nom complet Assous Arthur
Nom marital ..... % de détention 100 Nb de parts ou actions 1000
Naissance : Date 20/01/1987 N° Département 93 Commune LE BLANC MESNIL Pays FRANCE
Adresse :
5 allée Auguste Renoir
92300 Levallois-Perret
FRANCE

Titre ..... Nom complet .....
Nom marital ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Naissance : Date ..... N° Département ..... Commune ..... Pays .....
Adresse :

DGFiP N° 2033-G-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant [X]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A2 INVEST - SIREN : 884998576 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2024)
cerfa
N° 15252*10
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2021 **au** 31/12/2021 **ou Année :** 2021		
Dénomination de l'entreprise : A2 INVEST		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 884998576	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l' Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : A2 INVEST

SIREN : 884998576

Attestation produite le 12/02/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2024
cerfa
N° 11084*25
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
A2 INVEST - SIREN : 884998576	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	Ancienne adresse en cas de changement
96 RUE DE VILLIERS 92300 LEVALLOIS-PERRET FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	300
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%			

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	PENNYLANE

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐

Comptable : ☐ Salarié ?

SAS MR CAPITAL ONE
11 RUE LINCOLN
75008 PARIS 8
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	X

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	

J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus délivrés		

Accusé de réception de la télédéclaration

Entreprise : A2 INVEST

SIREN : 884998576

Télédéclaration de : Liasse fiscale 2021

Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021

Référence d'obligation fiscale : IS1

Référence du message EDI DGFiP : DGI50430001727

Numéro de traitement DGFiP : 043125701

Date et heure de réception DGFiP : 12/02/2025 à 12:57